

*Initiatives ministérielles*

«Produits forestiers Canadien Pacifique Ltée, de Hawkesbury, fermera ses portes après 88 ans au sein de la collectivité». Cette fermeture a entraîné 51 pertes d'emplois permanents—dont 35 étaient des postes de techniciens de laboratoire, de scientifiques et ainsi de suite. Il s'agit d'un laboratoire de recherche qui a fermé ses portes dans ma circonscription.

Nous savons tous combien d'emplois le Canada a perdu depuis la signature de l'Accord de libre-échange et depuis que le gouvernement laisse tellement augmenter la valeur du dollar en soutenant les taux d'intérêt.

Dans l'est de l'Ontario, soit la région que je représente, il y a aussi eu disparition de programmes du gouvernement fédéral visant à encourager l'industrie à s'établir dans cette région où le taux de chômage est traditionnellement élevé.

Permettez-moi de vous décrire certains des programmes qui étaient auparavant en place. Il y avait à un moment donné un programme appelé l'Office canadien pour un renouveau industriel, l'OCRI. Il y avait aussi le Programme de développement industriel et régional, le PDIR, ainsi que l'entente auxiliaire visant l'est de l'Ontario. Ces trois programmes visaient à attirer les industries dans notre région, afin que l'est de l'Ontario puisse améliorer sa situation économique.

Tous ces programmes ont pris fin, ont été supprimés ou sont tout simplement disparus. Depuis 1984, le gouvernement n'a rétabli aucune mesure pour créer de l'emploi dans l'est de l'Ontario, région que j'ai l'honneur de représenter aux Communes.

Le gouvernement nous dit dans son budget qu'il a adopté l'initiative REER. Il n'emploie pas exactement ces termes, mais c'est ce qu'il dit. Vous savez, cette initiative proposée par les libéraux, celle dont j'ai parlé il y a quelque temps.

Fort bien. Mais il ne se vante pas d'avoir éliminé au même moment le Programme des coopératives d'habitation. Hier, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a publié des chiffres montrant que le nouveau programme permettra de construire moins de logements que ce que fera perdre l'élimination du Programme des coopératives d'habitation. En d'autres termes, c'est une perte nette qui résulte de ces deux initiatives simultanées, l'une excellente, l'autre déplorable. Tous les Canadiens étaient convaincus que le Programme des coopératives d'habitation était là pour rester.

• (1340)

[Français]

Particulièrement au Québec, par exemple, on sait que le Programme de logements coopératifs était un programme qui jouissait d'un bon succès. Les Canadiens et Canadiennes demeurant au Québec utilisaient ce programme—là pour la construction de logements à prix modiques qui étaient fort utiles pour un bon nombre de personnes.

Alors, monsieur le Président, comme vous le voyez, les choses ne sont pas drôles. Le gouvernement, en plus d'avoir déposé son Budget cette semaine, nous a fait part de son programme de prévisions budgétaires, ou son budget de dépenses principal, si vous voulez le terme technique.

[Traduction]

Voici ce qui a été annoncé dans les prévisions budgétaires. En 1986, souvenez-vous-en, le premier ministre a déclaré à Vancouver, après avoir entendu un discours de Nancy Reagan—vous savez, la patronne de Ronald Reagan—que le Canada connaissait un problème endémique de drogue. Certains se sont dit, en se grattant la tête, qu'il y avait peut-être effectivement un problème. Je constate que le solliciteur général suit mes propos avec grande attention.

Le premier ministre a donc dit que le problème atteignait les proportions d'une épidémie. Les Canadiens se sont dit: «Puisque le premier ministre le dit, ce doit être vrai.» Après tout, tout le monde sait que le premier ministre dit toujours la vérité. Nous l'avons donc cru.

Le premier ministre a élaboré sa stratégie nationale de lutte contre la drogue. Hier, les prévisions budgétaires sont déposées, et que constatons-nous? La stratégie nationale n'existe plus. Ce qui m'a amené à poser une question au premier ministre hier, aux Communes. Je lui ai demandé, étant donné ce qu'il avait dit en 1986, quand au juste ce problème épidémique de drogue avait été réglé et par qui.

Le premier ministre a évité de répondre, c'est certain. Le ministre de la Santé s'est levé. Il a dû apprendre en même temps que moi que le programme avait été annulé, si bien qu'il est resté sans réponse.

Je ne le savais pas alors, mais il y a aussi un autre programme qui a été annulé, celui qui visait à réprimer la conduite en état d'ébriété. Autre programme très utile. On n'en trouve plus trace dans les prévisions budgétaires d'hier. Ma question reste entière. Quand le problème de drogue a-t-il été réglé, et par qui? J'invite le solliciteur général à répondre à cette question et aux autres également. Il a peut-être une réponse à cela et je suis sûr qu'il se lèvera immédiatement pour répondre à cette très importante question.